

EC 332

Analyse de pratiques de stage et pratiques réflexives

septembre – octobre 2024



Hubert BERGMANN

hubert.bergmann@universite-paris-saclay.fr

hubert.bergmann@ac-versailles.fr

Les messageries

- Apporter son EDT en version papier pour la prochaine séance ou l'envoyer par mail à l'adresse suivante :

mastermeef.math@universite-paris-saclay.fr

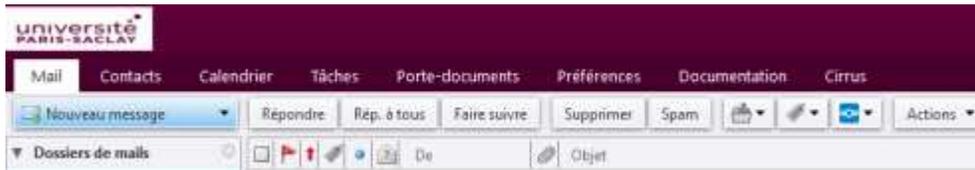
- Pour communiquer :

Importance de la boîte académique :

Enseignant (DIU) : ... **@ac-versailles.fr** et mail de l'ENT

Etudiant (DIU+M2) : ... **@universite-paris-saclay.fr**

La messagerie de l'université



Elle permet de communiquer avec les intervenants de l'INSPE.

<https://zimbra.u-psud.fr/>

<https://hermes.universite-paris-saclay.fr>

Aspect matériel : 2 lieux / 2 classements

Lors des visites, vous devrez présenter votre « classeur » complété régulièrement avec :

- **Documents généraux / institutionnels**
 - Référentiel des compétences de l'enseignant
 - Lettre de rentrée : le « 4 pages »
- **Documents de l'INSPE**
 - Fiche sanction / punition
 - Fiche préparation de visite
 - Fiche « bilans réguliers »
 - Calendriers
 - ...
- **Documents liés à l'enseignement**
 - Progressions
 - Notes des élèves
 - Documents des élèves :
 - Cours
 - Activités
 - Evaluations (DS / Evaluations intermédiaires)
 - DHC (ou DM)
 - Séances TICE / séances en groupe
 - Autres...



Les cours de l'INSPE : à ranger à part

La plate-forme e-campus (ENT)

Les documents seront déposés sur la plate-forme e-campus.

<https://ecampus.paris-saclay.fr/>

On y trouve notamment :

- des documents administratifs (emplois du temps de l'INSPE, ...)
- les diaporamas des cours, fichiers, ... rangés par EC
- les espaces de dépôt pour la remise de devoirs, ...

→ Inscription universitaire à faire au plus vite (bureau 1F1, J. DIOLEZ)

eCampus

EC 321-421 (31, 52 et 82) - CDM

Professeur de Mathématiques

Progression : 1 / 7

EC 322 (61 et 82)- Enseigner avec

le numérique

Progression : 0 / 6

EC 342 (51) - Citoyenneté, savoir et

questions vives

Progression : 1 / 9

EC 422 (31 et 82) -

Approfondissement disciplinaire et

didactique

Un point sur les manuels scolaires

Prêt possible à la bibliothèque de l'agrégation (1^{er} étage bâtiment 307 – après inscription)

Contactez les éditeurs de manuels scolaires (avec un justificatif à demander au gestionnaire de votre EPLE)

Aller au CDI : voir avec le professeur documentaliste

Demander à votre Tuteur Académique



Les compétences de l'enseignant

Référentiel des compétences professionnelles (BO – 25/07/2013)

COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PROFESSEURS ET PERSONNELS D'ÉDUCATION

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PROFESSEURS

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Les compétences de l'enseignant

Référentiel des compétences professionnelles (BO – 25/07/2013)

COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PROFESSEURS ET PERSONNELS D'ÉDUCATION

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PROFESSEURS

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Notre cadre de travail à l'INSPE



- Horaires : matin (9h) ; après-midi : (13h30).
- Compétences
 CC2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
 CC6 : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- L'écoute est active pendant les séances (ce qui suppose un usage raisonné du téléphone portable dans un cadre non pédagogique).
- La correction de copies n'est pas autorisée.
- Les échanges entre pairs doivent inciter à la réflexion individuelle de chacun.
- Porter un regard critique sur les productions de chacun nécessite la prise de distance et le non jugement.



Présentation de l'EC 332 (M2 MEEF) l'EC 41 (DIU)



Hubert BERGMANN

hubert.bergmann@universite-paris-saclay.fr

Programme des séances de l'EC 332

N° de la séance	Contenus	Objectifs
EC 332.1 04/09	Du chapitre à la séance de mathématiques	Inscrire une séquence dans une progression annuelle réfléchie Organiser une séance de mathématiques Quels contenus proposer ?
EC 332.2 11/09	Exposition des connaissances	Analyser des traces écrites (cahier de cours des élèves, manuels scolaires) Rédiger une trace écrite du cours des élèves en s'appuyant sur les programmes officiels
EC 332.3 18/09	Les exercices de mathématiques	Analyser <i>a priori</i> la tâche d'un énoncé mathématiques Sélectionner des exercices, adapter les énoncés d'exercices, proposer des alternatives en s'appuyant sur les savoirs et savoir-faire des élèves
EC 332.4 25/09	L'évaluation en mathématiques et les devoirs Hors Classe	Prévoir un calendrier des évaluations de l'année Préparer une évaluation sommative ou un devoir hors-classe
EC 332.5 15/10	Analyses de séances par les étudiants	Présentations orales de séances réalisées par les étudiants Faire une analyse <i>a posteriori</i> d'une séance, se mettre en posture réflexive
Évaluation EC 332	Fiche de préparation de séance à déposer sur e-campus avant l'EC 332.5 Evaluation orale sur 10 points au cours de la séance EC 332.5 (en vue de la préparation des visites)	
Evaluation écrite EC 332/432	Ecrit de 2h30 portant sur les savoirs et savoir-faire développés dans les EC 332 et EC 342 (5 mars, date à confirmer)	

Objectifs :

Appréhender et analyser les différentes dimensions du métier d'enseignant en mathématiques en lien avec les expériences du stage en responsabilité ou en pratique accompagnée en alternance.
Construire une pratique professionnelle réflexive.

Contenu des enseignements :

Cet enseignement accompagné et s'appuie sur le stage en responsabilité ou en pratique accompagnée en alternance (12 semaines) du M2 MEEF Mathématiques décrits dans l'annexe du cahier des charges des stages.

C'est un enseignement de didactique, de pédagogie et d'analyse des pratiques d'enseignement en mathématiques. Les thématiques abordées seront par exemple :

- Généralités sur la pratique professionnelle d'un enseignant de mathématiques : références théoriques (didactiques / pédagogiques), cadre institutionnel et ressources professionnelles.
- Analyse *a posteriori* de séances en lien avec l'analyse *a priori* et la construction de séances faites dans l'UE 32 :
 - Retours d'expériences
 - Analyse de situations vécues en stage : gestion de classe, animation de situations d'apprentissage, place des contenus enseignés.
 - Postures professionnelles de l'enseignant.
- Apports didactiques : travail sur l'erreur, typologies d'erreurs, analyse de copies d'élèves.

Modalités pédagogiques : présentiel, travail collaboratif.

Extrait de la maquette du M2 MEEF